

## Compléments d'information sur les préconisations techniques pour les concours ouverts aux collèves

### 1. Concours « affiche »

- La définition sera de 1754 pixels x 2480 pixels (disposition : portrait)

*Il va de soi que cette contrainte peut être impossible à respecter avec certains équipements. On cherchera à s'en approcher : les affiches gagnantes seront pour la plupart remaniées pour être rendues conformes aux exigences d'une impression professionnelle (et notamment amenées à une résolution de 300 ppp - qui rend quasi impossible le travail sur les machines courantes).*

*Si le logiciel utilisé le permet, il est préférable de « travailler » dès le début en quadrichromie (CMJN = CMYK) indispensable pour l'imprimeur. Cela évitera des déconvenues trop fortes au moment de l'impression des affiches gagnantes. Par défaut, tous les logiciels proposent RVB (3 couleurs - affichage écran).*

- Le fichier original sera enregistré dans le format du logiciel utilisé (extensions : XCF pour *THE GIMP*, PSD pour *ADOBE PHOTOSHOP*, CPT pour *COREL PHOTOPAINT*, etc.) et conservé dans l'établissement au moins jusqu'à la proclamation des résultats : ce fichier sera utilisé pour l'édition éventuelle sur papier (affiche gagnante).

*S'ils sont conservés dans les formats des logiciels utilisés, les retouches éventuellement nécessaires pour adapter les affiches gagnantes à une impression professionnelle, seront plus aisées et moins altérantes.*

*Les fichiers peuvent aussi être conservés en format BMP ou TIFF. : dans ce cas, ils seront plus lourds... et moins faciles à modifier.*

- Une copie au format PNG [...]

*Ce format est celui qui s'accommode au mieux des avantages et des inconvénients des formats JPEG et GIF pour un affichage sur le web. On veillera à réduire au maximum la compression pour éviter une dégradation trop forte de la qualité. C'est cette copie qui sera projetée devant le jury.*

---

### Respect des droits d'auteur et des droits à l'image, respect de la propriété intellectuelle

- Toutes les œuvres envoyées doivent être inédites, appartenir en propre aux candidats et être libres de toute contrainte d'édition et de diffusion.
- Les participants sont présumés être les auteurs des productions présentées.
- La liste des logiciels utilisés, énoncée dans un fichier nommé « logiciels.txt » sera jointe à la copie de l'affiche au format PNG.

### Modalité du dépôt

Le dossier regroupant l'ensemble (fichier image.PNG + fichier logiciels.txt) sera transformé en un fichier compressé avant le dépôt sur ce site.

**Le nom du fichier compressé commencera par celui de l'établissement et se terminera par le titre de la production (sans espaces et sans caractères accentués).**

Exemple : collegedubois\_transports.zip

Dépôt à effectuer avant le **vendredi 31 mars 2008** à l'adresse

<http://www.ac-nancy-metz.fr/concoursterre2008>:

## **2. Concours « posters »**

Respect des droits d'auteur et des droits à l'image, respect de la propriété intellectuelle

- Toutes les œuvres envoyées doivent être inédites, appartenir en propre aux candidats et être libres de toute contrainte d'édition et de diffusion.
- Les participants sont présumés être les auteurs des productions présentées.